



Syndicat National de l'Administration Scolaire,
Universitaire et des Bibliothèques

Fédération syndicale unitaire

Groupe de travail sur la gestion des ITRF A et B du 31 janvier 2018 – Liste d'aptitude 2018

Cette réunion préparatoire aux CAPN des ITRF (Catégorie A et B) était présidée par M. COMTE, Secrétaire général de l'académie adjoint, Directeur des Ressources Humaines. Il était assisté de Monsieur KUNCZE, Chef de la DPAE, Madame SLOBODIANUK, Chef de bureau DPAE3, Madame ARNAUDET, gestionnaire des ITRF, Monsieur ARMAND, IEN-ET/EG et Mme ABDELLATIF, IA-IPR.

Siégeaient au titre de la représentation syndicale Mesdames DUHAUPAS et WEPIERRE (SNPTES) et, pour le SNASUB-FSU, M. BENSADDEK et DESTREZ.

Remarques d'ordre général

Dans la lecture des dossiers, les élus du SNASUB-FSU ont accordé autant d'importance à la qualité du dossier (rapport d'aptitude professionnelle, rapport d'activité de l'agent) qu'à la qualité du parcours professionnel des agents, l'expérience professionnelle (ancienneté dans le grade), la formation, la technicité et les responsabilités (encadrement de personnel).

Pour cette raison, vos élus souhaitent souligner l'importance que peut avoir la rédaction du rapport d'activité : un rapport d'activité rédigé, expliquant l'évolution et la montée en puissance de la complexité des missions de l'agent est préférable à une longue énumération, ce qui fut malheureusement le cas dans bon nombre des dossiers écartés. Par ailleurs, quelques dossiers ont été écartés pour des raisons de forme : documents parasites annexés au dossier, rapport d'activité en dehors du feuillet destiné à cet effet. Il est donc primordial de se limiter aux pièces du dossier à fournir. Le soin apporté à l'organigramme fonctionnel avec un positionnement précis de l'agent est également très important.

D'autre part, le rapport d'aptitude professionnelle oriente très fortement le choix de l'administration académique ; il devient le seul point de repère au niveau national au regard de la masse des dossiers à traiter en CAPN. Il est donc primordial de veiller à la qualité de ce dernier et ne pas hésiter à demander une réécriture au besoin et s'assurer qu'une mention explicite du soutien de la hiérarchie soit présente (Ex. : « vivement recommandé », « très fortement soutenu » ...).

Il est donc nécessaire de préparer son dossier bien en amont de la date limite de dépôt voire en anticipant la période de dépôt puisque les délais sont souvent très courts. Cela vous laissera le temps d'être éventuellement assister si vous n'avez pas les connaissances bureautiques nécessaires, de le faire relire par des proches ou des collègues afin d'avoir un point de vue extérieur, d'obtenir les informations qui pourraient vous sembler obscures (les différentes anciennetés par exemple).

Résumé de la réunion

Sur proposition de l'administration, les nombres de propositions pour chaque corps (Technicien, ASI, IGE et IGR) ont été calculés au regard des possibilités nationales (en augmentation et du nombre de propositions et

de promu en 2017. Une exception notable concerne la liste d'aptitude des ASI pour laquelle l'administration envisageait très fortement de ne pas présenter de dossiers en raison d'une absence de possibilité budgétaire. Vos élus ont contesté ce positionnement et obtenu que des dossiers soient tout de même présentés. Il est préférable de se battre pour obtenir cette possibilité budgétaire plutôt que d'accepter cet état de fait. Nous avons, par ailleurs, fait remarquer que la forte augmentation des possibilités nationales offrait une marge de négociation pour l'académie en cas de promotion.

Au cours de la réunion, le groupe de travail a départagé les dossiers équivalents sur la base de l'expérience professionnelle et des historiques de promotion; il a également été tenu compte du décompte des propositions (administration et syndicats) pour chaque agent. Force est de constater que de nombreux points de convergences sur les noms proposés se sont fait jour entre l'administration et vos élus. Cela renforce, s'il en était besoin, la justification d'un barème clair et respecté qui ne laisse pas de place à l'arbitraire.

Résultats du groupe de travail

TECH (en 2017 : 291 possibilités, 5 propositions, 3 promu)	
Nombre de possibilités nationales	295
Nombre d'agents éligibles	Non communiqué (34 dossiers reçus)
Nombre de propositions	5

Détail des propositions :

1. Pascal TAVENETAT (A)
2. Céline MARIAGE (B)
3. Frédéric BORNOVILLE (G)
4. Stéphanie DELAINE (B)
5. Sylvie FORTIN (A)

LE SNASUB-FSU avait proposé, dans cet ordre afin de servir des BAP souvent oubliées :

- *Pascal TAVENETAT (A)*
- *Céline GRENIER (B)*
- *Céline MARIAGE (B)*
- *Gilles MARIE (G)*
- *Frédéric BORNOVILLE (G)*

ASI (en 2017 : 99 possibilités, 3 propositions, 0 promu)	
Nombre de possibilités nationales	162
Nombre d'agents éligibles	Non communiqué (10 dossiers reçus)
Nombre de propositions	2

Détail des propositions :

1. Bernadette DOLOU (E)
2. Mustapha MAKRI (E)

LE SNASUB-FSU avait proposé, sans ordre de priorité :

- *Bernadette DOLOU (E)*
- *Thomas GRATTON (E)*
- *Mustapha MAKRI (E)*

IGE (en 2017 : 106 possibilités, 1 proposition, 1 promu)

Nombre de possibilités nationales	170
Nombre d'agents éligibles	Non communiqué (0 dossier reçu)
Nombre de propositions	0

IGR (en 2017 : 26 possibilités, 1 proposition, 0 promu)	
Nombre de possibilités nationales	31
Nombre d'agents éligibles	Non communiqué (3 dossiers reçus)
Nombre de propositions	1

Détail des propositions :

1. Laurent DEVENDEVILLE (E)

LE SNASUB-FSU avait proposé, sans ordre de priorité :

- *Laurent DEVENDEVILLE (E)*

L'administration nous a également informé de la transmission des deux dossiers déposés pour l'accession à l'échelon spécial du grade d'IGR HC par tableau d'avancement.

Les commissions administratives paritaires Nationales concernées seront consultées aux dates suivantes :

- ASI : 23 mai 2018
- TECH : 24 mai 2018
- IGE : 12 juin 2018
- IGR : 5 et 6 juin 2018



Pour le SNASUB-FSU, Lamine BENSADDEK et Willy DESTREZ

SNASUB - FSU

9, rue Dupuis 80000 AMIENS

Téléphone / Fax : 03.22.72.95.02

Courrier électronique : snasub.amiens@orange.fr

Site internet : <http://snasub-amiens.fr/>